MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Collectif de Valeurs d'Insertion et de Formation par le Sport et la Santé
CVIFS

BPJEPS APT-AS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Option : - Biqualification Activités Physiques pour Tous (APT)
et Animation Sociale (AS)*

En alternance

4 septembre 2023
-
4 juillet 2024

06 08 12 70 80

contact@cvifs.fr

www.cvifs.fr/formations

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage

***En attente d'habilitation**

Formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Option : Activités Physiques pour Tous - Animation Sociale

L'éducateur sportif polyvalent, avec une dimension sociale, conduit des actions et des projets éducatifs sportifs auprès de tous publics y compris en situation de fragilité, notamment à partir de démarches d'éducation populaire à destination d'animations sociales, en mobilisant des supports d'activités sociales et socioculturelles. Il contribue à favoriser des actions d'inclusion sociale à destination de publics en situation de fragilité ou d'exclusion. Le BPJEPS Animation Sociale prépare aux métiers de l'animation sociale, de la médiation culturelle, etc

Dates

Du 4 septembre 2023
au 4 juillet 2024

Durée de la formation

910h en formation
810h en alternance

Lieu de la formation

CVIFS, 50 impasse de la Glacière 31200 Toulouse

Nombre de stagiaires

8 stagiaires minimum
20 stagiaires maximum

Coût de la formation

9150€
Prise en charge OPCO sur devis

Pré-requis

Être titulaire de l'AFPS ou PSC1 ou PSE1 ou PSE2 ou AFGSU ou SST.
Avoir 16 ans minimum.
Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des APS de moins de 3 mois.
Passer les tests de sélection et/ou les entretiens de sélection.

Tests de sélection et positionnement

TEP mutualisés, nous contacter pour plus d'informations

Objectifs de la formation

- Conduire des actions d'animation à destination de tous publics dans le cadre de démarches ou actions d'éducation populaire collectives y compris pour des publics fragilisés, en situation de dépendance, d'exclusion nécessitant un accompagnement et un suivi individualisés
- Exploiter les activités physiques et sportives à des fins d'inclusion sociale
- Conduire des actions et projets éducatifs sportifs auprès de tous publics, y compris en situation de fragilité
- Conduire des actions à partir de démarches d'éducation populaire à des fins d'animation sociale en mobilisant des supports d'activités sociales et socioculturelles
- Accompagner les publics en situation de handicap dans des pratiques sportives
- Contribuer à favoriser des actions d'inclusion sociale à destination de publics en situation de fragilité ou d'exclusion
- Participer à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet pédagogique
- Participer et connaître le fonctionnement d'une structure via l'alternance ou l'apprentissage

Moyens pédagogiques

Le centre de formation dispose de l'ensemble des moyens matériels et pédagogiques en conformité avec le référentiel de formation.

La formation alterne étude de cas et de documents, théorie et mises en situation pratiques.

Validation

Le diplôme du BPJEPS APT-AS est obtenu par capitalisation des 4 unités de formation. Celles-ci sont définies par les 5 épreuves certificatives qui jalonnent le parcours de formation permettant de valider les unités suivantes :

Communes APT et AS :
UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Pour le BPJEPS APT :
UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention Activités Physique pour Tous
UC4 : Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Pour le BPJEPS AS :
UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale
UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

Chaque UC, quel qu'en soit le mode d'acquisition, est délivrée pour une durée de cinq ans.

La certification APT

Les unités capitalisables constitutives du diplôme sont attribuées selon le référentiel de certification et dont l'acquisition est contrôlée par des épreuves certificatives.

Les unités capitalisables transversales UC1 et UC2 ont pour support la soutenance d'un rapport écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation.

L'entretien est d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum.
L'UC 3 se compose d'une production d'un document support d'activité et d'une mise en situation professionnelle.
L'UC4 comprend une mise en situation professionnelle dans le cadre d'une séance d'animation suivie d'un entretien de 15 minutes au maximum avec deux évaluateurs. Le candidat doit justifier les choix éducatifs et pédagogiques en utilisant les connaissances réglementaires, techniques et sécuritaires.

La certification AS

Les unités capitalisables transversales UC1 et UC2 ont pour support la soutenance d'un rapport écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation. L'entretien est d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le·la candidat·e d'une durée de 20 minutes au maximum.
L'UC3 est une mise en situation professionnelle dans le champ de l'animation sociale.
L'UC4 est une mobilisation des démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale.

Bon à savoir

Le BPJEPS est délivré grâce à l'obtention des 4 Unités Capitalisables (UC) par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

Vous pouvez également bénéficier dans le cadre de cette formation de dispenses, passerelles et/ou équivalences qui sont définies par le Ministère chargé des sports. Votre coordonnateur formation est là pour vous guider.

Public en situation de handicap

L'engagement du CVIFS à l'égard de l'égalité des personnes en situation de handicap est mis en oeuvre dans ses actions de formation, notamment dans ce qui touche au perfectionnement des compétences, à la sensibilisation des employeurs et à l'aide au travail autonome.